



Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle seront prises à la Mairie du 14 au 25 mai pendant les horaires d'ouverture. Elles concernent les enfants nés en 2015 ainsi que les nouveaux résidents de la commune. Présentation du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

73^{ième} anniversaire de la victoire de 1945

Mardi 08 mai à l'occasion de la victoire de 1945, défilé et cérémonie au monument. Rendez-vous à 10h20 devant la mairie.

Divagation des chiens et déjections canines

Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse sur le territoire communal, y compris sur le site de l'étang. Pour une question de salubrité publique et d'hygiène, les propriétaires doivent procéder au ramassage des déjections.

Bienvenue à E'BEN PIZZA

E'BEN PIZZA est désormais présent chaque samedi soir devant la Maison des Sports rue des Anciennes Forges.

La Cantarelle se produit à l'Eglise

La Cantarelle reçoit la chorale L'Echo de la Seille (Voiteur), samedi 26 mai, 20h30 à l'Eglise.

Concours de pêche ouvert aux jeunes

Le concours de pêche annuel organisé à l'étang par municipalité et la commission enfance-jeunesse se tiendra, samedi 9 juin de 9h à 12h. Il est réservé aux jeunes de Foucherans, âgés de 7 à 18 ans (accompagnés d'un adulte jusqu'à 12 ans) et à leur famille. Inscription gratuite à 8h30 à l'étang. Annulation en cas de pluie. Apporter son matériel.

Repas tiré du sac possible à l'issue du concours (un barbecue sera mis à disposition). Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité. Pour tous renseignements : jeunesfoucherans@gmail.com

Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers et dont l'usage entraîne une gêne sonore (tondeuse, débroussailleuse, perceuse,...) sont réglementés. Les horaires définis par l'arrêté municipal du 11 mai 2015 sont les suivants :

- du lundi au samedi : 8h30-12h / 14h-19h30
- dimanche et jours fériés : 10h-12h

Pour le bien être de chacun, merci de respecter ces horaires.

Bennes à déchets verts : rappel des consignes d'utilisation

Les bennes sont réservées aux particuliers pour les dépôts d'herbe de tonte, tailles de haies, feuilles,...Elles sont interdites aux professionnels. Le compostage individuel est à favoriser, des composteurs sont en vente au prix de 15€ au SICTOM de Dole.

Concernant les gros volumes et en cas de saturation, il est nécessaire de se rendre dans une déchetterie. Le respect de ces consignes permettra la pérennité du service.

Respect de l'environnement et du cadre de vie

La dernière journée citoyenne de nettoyage organisée par la municipalité, a vu la collecte d'un nombre important de déchets. Chacun doit se sentir responsable de notre environnement et ne rien jeter, ni sur la voie publique, ni au bord des chemins, ni dans la forêt. Merci pour votre civisme !

Travaux sur les réseaux

L'entreprise DEMONGEOT interviendra rue Pasteur, fin mai, pour enfouir les réseaux secs au titre de la 3^{ème} tranche. Les travaux de remplacement de la conduite d'eau rue de Champvans, réalisés par la société ETCTP, débuteront à partir du lundi 14 mai.

Merci pour votre compréhension.

80 cartes avantage jeune offertes par la municipalité

Cette carte procure de nombreux avantages (www.jeunes-fc.com).

Elle s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 25 ans domiciliés à Foucherans. Inscription jusqu'au **31 juillet** par dépôt d'un bulletin dans l'urne située dans le hall de la Mairie (bulletin disponible à la Mairie).

Les cartes seront délivrées par tirage au sort, dans la limite de 80 cartes. Les modalités de remise seront précisées ultérieurement aux inscrits, par Email.

Les conseils de la gendarmerie



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Fermez vos portes,
fenêtres
et volets



Laissez des signes visibles
de présence
même pour une
courte absence



Activez diverses
sources lumineuses
par des minuteries pour
dissuader les cambrioleurs



Ne signalez pas votre absence
sur les réseaux sociaux,
mais à la gendarmerie



Placez
vos objets de valeur
en lieu sûr

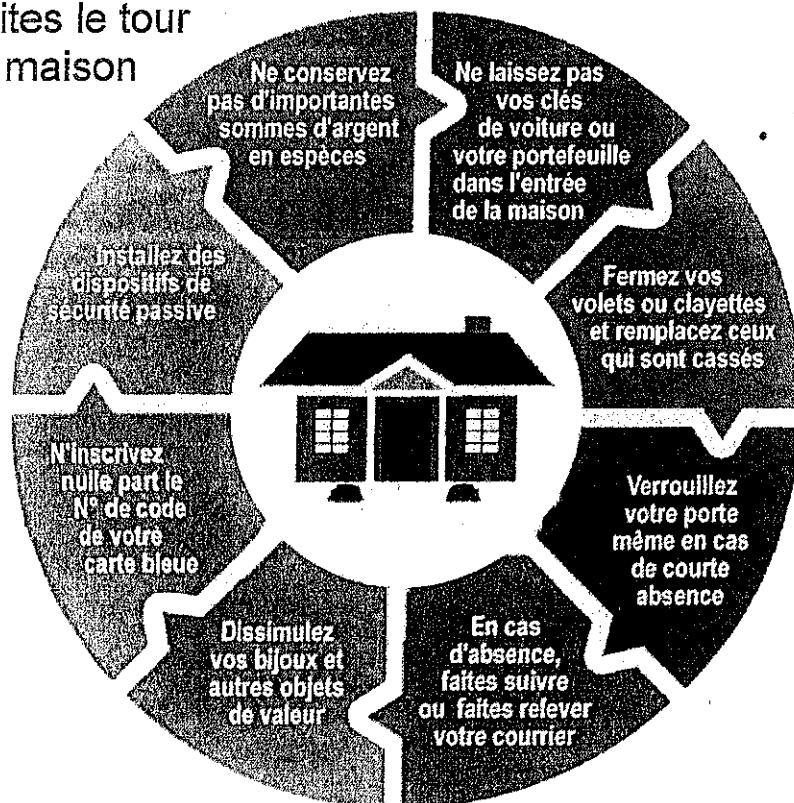


En cas de cambriolage
ne touchez à rien
et composez le 17



Les cambrioleurs
agissent de jour
comme de nuit

Faites le tour de la maison



Vol à la roulotte Vol de véhicule:

- Verrouillez les portes et remontez les vitres de votre voiture
- Ne pas vous éloigner du véhicule en laissant les clés dessus
- Ne pas laisser d'objet à la vue ou de documents dans le véhicule
- Ne considérez pas le coffre de votre véhicule comme un lieu sûr.
- Stationnez votre véhicule dans un endroit pas trop isolé et bien éclairé de préférence

Si je suis victime que dois je faire ?

Dans un 1^{er} temps

- 1) Ne rien toucher
- 2) Appelez les forces de l'ordre (N° de téléphone :17) qui vous orienteront dans les démarches à entreprendre.

Dans un 2^{ème} temps

- 1) Dresser un inventaire des objets volés et des dégradations.
- 2) Faites immédiatement opposition à la banque en cas de vol de cartes bancaires : (Opposition carte bancaire : 0 892 705 705) ou chéquier : (Opposition chéquier : 0 892 68 32 08).
- 3) Prévenez votre assurance
- 4) Portez plainte à la gendarmerie ou au commissariat de police



Des signes qui ne trompent pas et annoncent un prochain cambriolage !

La gendarmerie nationale a dévoilé sur les réseaux sociaux les différents signes laissés par les cambrioleurs lors des repérages des maisons avant de passer à l'acte. Un alphabet bien utile !

On peut retrouver cet "alphabet" un peu partout sur l'extérieur des habitations: façade, boîte aux lettres, portail... Cela permet aux cambrioleurs d'identifier si la maison est protégée par une alarme, un chien ou si elle est inoccupée tel jour ou encore s'il y a de l'argent à l'intérieur.

Maison bienveillante 	Personne à domicile 	Ici il y a de l'argent 	Cambrioler le dimanche D	Cambrioler l'après midi AM
Passer son chemin 	Se montrer croyant 	Femme seule 	Cambrioler la nuit N	Cambrioler le matin M
Ici on donne à manger 	Ici y a rien 	Femme décédée 	Maison inoccupée 	Cambrioler dimanche matin DM
Les habitants appellent la police 	Personnes âgées 	Homme décédé 	Représentant de l'autorité 	Maison déjà cambriolée
Possibilité de passer la nuit 	Pas d'homme ici 	Homme sensible aux femmes 	Rien à prendre 	Police
Ici danger 	Propriétaire brutal 	Projet de cambriolage 	Les gens se laissent intimider 	Attention danger
Ici y a de l'argent 	Policier dans la maison 	Attention aux voisins 	Personne fonction officielle 	Personne brutale
	Attention au chien 		Alarme 	Ici gendarme

« Si vous remarquez un signe particulier fagüe/grave aux alentours d'un logement, que ce soit le vôtre, celui d'un voisin ou autre, prévenez immédiatement les forces de l'ordre en composant le 17 »

Pour éviter les cambriolages cet été : Opération tranquillité vacances

Vous vous absentez ? Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements - Informations - Inscriptions
dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

